

2 mars 2015

Le conseil de saison : La houe maraîchère

La houe maraîchère est un outil ancien mais qui a encore toute sa pertinence dans nos petites exploitations diversifiées, notamment sous tunnels. Elle est assez précise, plus rapide et moins pénible que le désherbage manuel. Sa vitesse de travail (+/- 500 à 800 m² à l'heure) est intéressante. Mais elle ne remplacera pas un outil porté pour le plein champ (bineuse guidée 2 rangs = 3 500 à 5 000 m² à l'heure avec 2 personnes).



Elle n'a pas la même efficacité qu'un outil porté ou tracté en termes d'ameublissement du sol. Elle est limitée en sols pierreux, motteux ou compactés et nécessite une intervention précoce sur des adventices jeunes. Mais elle peut être utilisée plus précocement, car elle tasse peu les sols.

Plusieurs fabricants proposent aujourd'hui une gamme d'outils diversifiés (1 ou 2 roues, protections de culture, lames Lelièvre, pattes d'oie, buttage léger, herse étrille, rouleau...).

Nicolas Desroches, maraîcher à La Geneytouze (87) vient d'acquérir une houe maraîchère de marque Terrateck, intéressante par sa conception et la diversité des matériels qu'elle peut porter. Il propose de la montrer à ceux que ça intéresse (dans ce cas n'hésitez pas à contacter Christophe Deruelle).

Mercuriale régionale (voir bulletin précédent)

A paraître semaine 11. Vous pouvez encore m'envoyer vos données.

Echanges sur les problèmes phytosanitaires du moment

A propos de la lutte contre les rongeurs. Même si les appâts rodenticides sont autorisés en boîtes à appâts par la réglementation, ils peuvent avoir des effets néfastes sur le milieu, en particulier sur les prédateurs. En effet, une fois empoisonnés, les rongeurs vont mourir loin du piège et peuvent contaminer les chaînes alimentaires. Il convient de conseiller en priorité toutes les autres formes de lutte (gestion du milieu, piégeage, aménagements, évitement...). La lutte chimique ne sera utilisée qu'en cas d'absolue nécessité et sera accompagnée d'une surveillance des parcelles pour ramasser les cadavres éventuels.

Par ailleurs la lutte contre les différentes espèces de campagnols en plein champ et sous tunnels est réglementée (arrêté de juin 2014). les produits de traitement doivent obligatoirement être retirés auprès de la Fredon Limousin (contact : 05 55 04 64 06). La lutte chimique doit être accompagnée ou précédée par une action sur le milieu.

N'oubliez pas que pour les lieux de stockage, la mise en place d'une stratégie de lutte est obligatoire dans le cadre des bonnes pratiques d'hygiène (la lutte chimique n'est pas obligatoire).

L'agenda (pour plus d'infos, joindre votre conseiller dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous)

- **9 mars après-midi** : Visite chez Kevin Forster, producteur de plants maraîchers à Busserolles en Dordogne. Renseignements et inscriptions. Voir contacts ci-dessous.
- **10 et 17 mars** : Formation débuter en maraîchage biologique organisée par la Chambre Départementale d'Agriculture de la Corrèze. **Le stage est reporté à une date ultérieure en avril** (ce stage aura lieu dès qu'on pourra constituer un groupe, n'hésitez pas à vous manifester si vous êtes intéressé).
- Le stage **Itinéraires techniques pour la production de Plantes Aromatiques et médicinales** prévu initialement **le 24 mars** est reporté à une date ultérieure (automne 2015).

Les annonces concernant l'activité de maraîchage :

Si vous avez du matériel ou des produits à vendre, à échanger... Voir vos contacts ci-dessous

- **A vendre** : Radis noirs. Atelier maraîchage du CFPPA des Vaseix . Contact Sylvie Vivier. **06 78 69 93 04.**
- **Recherche lieu de stage en maraîchage** : pour 2 semaines ou plus entre mars et août 2015. Couverture sociale assurée. Contact : Jonathan Hanekom : **06 32 99 59 77.** afrikaj@outlook.com
- **A vendre** : Choux de milan AB. Contact Lucien et Pascale Masdieu. Les Jarosses 87 150 Champagnac La Rivière. 05 55 78 57 95 ou 06 87 19 90 39

Vos contacts

En Corrèze : Jean-Claude Duffaut, conseiller en maraîchage bio

- Tel : 05 55 86 32 33
- Mail : jc.duffaut@correze.chambagri.fr

En Creuse : Sandrine Poisson, conseiller bio

- Tel : 05 55 61 50 13
- Mail : sandrine.poisson@creuse.chambagri.fr

En Haute-Vienne : Christophe DERUELLE, référent maraîchage AB

- Tel : 05 87 50 40 62 ou 06 24 71 31 91
- Mail : christophe.deruelle@haute-vienne.chambagri.fr



Directeur de publication :

Monsieur Jean-Philippe VIOLLET - Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades - 87 060 LIMOGES
Tel : 05 55 10 37 90 accueil@limousin.chambagri.fr

Rédacteur du bulletin : Christophe DERUELLE - Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne

Bulletin édité dans le cadre du Programme Limousin des Acteurs de l'Agriculture Biologique, avec le soutien de la Région Limousin, de l'Etat et de l'Europe.